

Association Killian
2 rue Antoine Dumaine
42400 ST CHAMOND

Le 24 avril 2024

à

Monsieur le Maire de Saint Chamond

Monsieur le Maire,


Je vous remercie de trouver ci-joint une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 4000 euros. Notre association disposera en effet le 5 et 6 juin prochain d'un stand d'exposition au salon du Handicap à Eurexpo LYON.

Cette opportunité nous permettra d'être en contact avec des milliers de visiteurs mais engendre des coûts importants pour que notre association et nos partenaires, dont la commune, disposent d'une visibilité à la hauteur de l'évènement.

Bien respectueusement

Olivier CRESSENS

Vice-Président



ASSOCIATION KILLIAN
"Syndrome d'Angelman"
2 rue Antoine DUMAINE
42400 ST CHAMOND

Description de l'action

Fiche n° 4

Remplir une fiche par type d'action.

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention exceptionnelle correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place. Si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association ou est relative à son objet social, vous n'avez pas besoin de remplir cette fiche.

Présentation de l'action

Contenu et objectifs de l'action :

Un stand d'exposition est offert à l'association Killian à l'occasion du salon HANDICA LYON 2024 afin de présenter un prototype de vélo-side adapté pour les personnes handicapées ou âgées.

Le vélo qui sera exposé sur les deux jours est un produit créé de façon associative sur la commune de Saint Chamond, nous allons améliorer le prototype existant.

Le salon est organisé une fois tous les deux ans à EUREXPO Lyon et rassemble plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. C'est une opportunité unique pour notre structure de mener une action à haute visibilité et d'y associer notre ville d'origine.

L'ampleur de l'événement va nous contraindre à avoir une communication à la hauteur pour capter au maximum les participants mais également les entreprises exposantes. Nous allons aussi investir dans l'amélioration du prototype.

Public(s) ciblé(s) :

Les bénéficiaires de nos actions sont des personnes handicapées ou âgées en perte de mobilité, nous œuvrons notamment pour leur permettre l'accès à la mobilité douce. A ce stade ce sont 4616 personnes qui ont déjà bénéficié du travail de l'association. Nous espérons, grâce au salon HANDICA permettre un accès multiplié au vélo-side pour les personnes en situation de handicap ou âgées au niveau régional, voire national. Cela permettra un rayonnement des actions soutenue par la ville de Saint-Chamond dans le domaine de l'inclusion.

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : plusieurs centaines

Lieu(x) de réalisation :

Le Salon Handica se déroule à Lyon, mais a une portée régionale et nationale.

Date de mise en œuvre prévue : 5 et 6 juin 2024

Durée de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) :

Le salon Handica est sur 2 jours, mais nous espérons un retentissement sur plusieurs années du développement du vélo-side.

Méthode d'évaluation prévue pour l'action :

Le salon ayant un rayonnement régional, voire national l'opportunité de capter l'attention d'entreprises et d'un nouveau public est réelle, cela pourra se mesurer avec l'augmentation du nombre de personnes qui nous suivent sur les réseaux sociaux. L'objectif est d'augmenter le champ d'action de notre association, de faciliter les accès aux personnes en perte de mobilité et de mettre en valeur par la même occasion notre implantation Saint-Chamonnaise.

Budget prévisionnel pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle

CHARGES	MONTANT (2)	PRODUITS (1)	MONTANT (2)
Charges spécifiques à l'action		1 - Ressources propres	1 222 €
Achats		2 - Subventions demandées	
Prestations de services	0 €	Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	0 €
Matières et fournitures	3 773 €	_____	0 €
		_____	0 €
Services extérieurs		Région(s) :	
Locations	347 €	_____	0 €
Entretien (nouvelle sérigraphie vélo-side)	445 €	Département(s) :	
Assurances	500 €	_____	0 €
Autres services extérieurs		Commune(s) :	
Honoraires	0 €	Ville de Saint-Chamond	4 000 €
Publicité (achats supports de communication)	2 952 €	Bénévolat	
Déplacements, missions	455 €	_____	0 €
Réceptif partenaires	1 000 €	_____	0 €
Charges de personnel		CNASEA (emplois aidés)	0 €
Salaires et charges	0 €	Autres recettes attendues (précisez)	
		Cagnotte en ligne	250 €
		Dons Mécénats	4 000 €
		_____	0 €
Frais généraux	0 €	Demande(s) de financement communautaire	
		_____	0 €
		3 - Ressources indirectes affectées	0 €
COÛT TOTAL DU PROJET	9 472€	TOTAL DES RECETTES	9 472 €
Emploi des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature	0 €	Bénévolat	0 €
Mise à disposition gratuite des biens et prestations	0 €	Prestations en nature	0 €
Personnel bénévole	0 €	Dons en nature	0 €
TOTAL	9 472€	TOTAL	9 472€

Au regard du coût total du projet, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de **4 000 €**

Association KILLIAN
2 Rue Antoine Dumaine
42400 SAINT CHAMOND
Tél. 06 50 22 47 96

- (1) L'attestation du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs à l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en 4 exemplaires.
autres services et collectivités sollicitées.
- (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros